

PESEE DES OVINS

Laurent Saboureau,
Docteur-Vétérinaire, LS Consulting



La pesée en élevage ovin permet de gérer au mieux plusieurs composantes de la conduite technique de l'élevage : la sélection génétique, l'alimentation, la reproduction, la santé et la vente des animaux. A ce titre, il peut être utile de la mettre en place à la fois sur les agneaux, les agnelles, mais également les animaux adultes.

La pesée des agneaux et le contrôle de performances

La pesée des agneaux dans le cadre du contrôle de performances, proposé par les structures du même nom, permet à la fois de juger de la croissance individuelle des jeunes animaux et de leur potentiel génétique, mais également de la valeur laitière de leur mère et du potentiel génétique de leurs parents sur ce critère.

Ainsi, le poids à âge type (PAT) calculé à 30 jours, grâce à une pesée des agneaux réalisée entre 21 et 42 jours d'âge, permet d'évaluer le potentiel laitier de la brebis, puisqu'à cet âge la croissance du jeune animal n'est liée qu'au lait maternel qu'il consomme. A l'échelle du troupeau, il permet donc à l'éleveur de juger de la qualité de chaque brebis et, le cas échéant, d'utiliser ce critère dans sa décision de réforme et dans sa stratégie sélection interne. Il lui permet également, en cas d'écart par rapport à la moyenne des années précédentes, de corriger ou d'optimiser la ration alimentaire des mères. Ces écarts peuvent également lui permettre d'identifier précocement un désordre pathologique chez les agneaux, comme par exemple une

infestation parasitaire du tube digestif par les coccidies. A l'échelle d'une race et de l'ensemble des sélectionneurs, ces pesées autour de 30 jours permettent à l'organisme de sélection (OS) d'indexer les brebis et les béliers sur leur potentiel génétique de valeur laitière.

Les organismes de contrôle de performances proposent également des pesées des agneaux autour de 70 jours d'âge (entre 59 et 92 jours), afin de juger du potentiel propre de croissance de ces jeunes animaux, mais également de leurs pères (index de croissance). En effet, sur le deuxième mois de vie, les agneaux commencent à manger significativement et leur croissance, exprimée sous la forme d'un gain moyen quotidien (GMQ) exprime leur propre capacité génétique à valoriser l'alimentation et à se développer. A l'échelle du troupeau, cela permet de sélectionner les agneaux mâles à conserver comme béliers pour le renouvellement interne ou pour la vente comme reproducteurs. Au niveau de la race, cela permet de conserver et de promouvoir sur ce critère de croissance les meilleurs béliers, le cas échéant de les orienter vers les centres de collecte et d'insémination artificielle.

En 2023, près de 300 000 brebis et leurs agneaux étaient engagés dans le contrôle de performances officiel, appartenant à 1275 troupeaux (1), nombre stable depuis de nombreuses années, montrant l'intérêt de ce contrôle pour les éleveurs y ayant recours (figure 1).

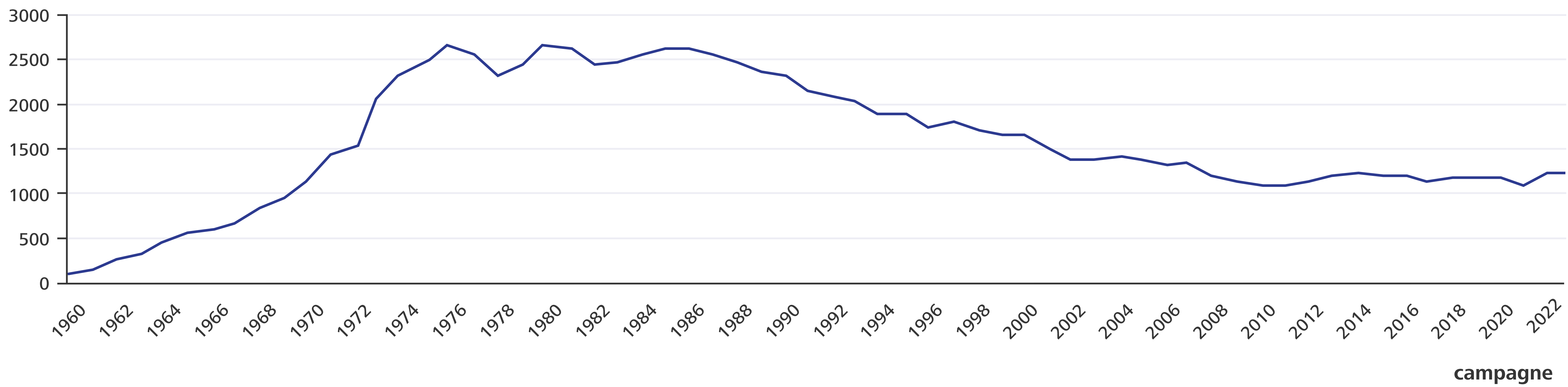


Figure 1: Evolution du nombre d'élevages ovins engagés au Contrôle de performances (1)

Ce contrôle de performances s'accompagne pour l'éleveur, outre le service de pesée et la fourniture par l'organisme d'une bascule adaptée, des conseils des techniciens qui en sont chargés. Ces conseils peuvent concerner l'optimisation des rations et les coûts alimentaires et de production liés, la sélection, la reproduction, etc... Néanmoins, il est aussi possible pour éleveur de réaliser lui-même ces

pesées, à condition que son matériel de pesage soit performant, vérifié et agréé.

A noter également que l'identification électronique, associée à un lecteur de boucles et à un éventuel logiciel de gestion de troupeau, simplifie de façon importante l'enregistrement et le traitement des résultats de pesée.

La pesée des agneaux et des agnelles pour décider des moments-clés

Avec les agneaux destinés à la boucherie, la date du départ à l'abattoir est un moment crucial pour l'éleveur. En effet, il est important de trouver le meilleur compromis entre les coûts d'alimentation et le prix des agneaux lié au poids, à la conformation et à l'état d'engraissement. Si la palpation des agneaux au niveau des vertèbres lombaires et des côtes permet d'évaluer en routine leur état de finition, la pesée permet de confirmer cette

estimation et de vérifier que les animaux pressentis pour la vente sont bien dans la fourchette idéale de poids, permettant le meilleur paiement.

Ainsi, dans un lot d'agneaux en fin d'engraissement, les pesées régulières permettent de trier les animaux sur leur poids et de les faire partir au moment optimal, sans risquer de dépasser le poids limite, synonyme de déclassement sur la chaîne d'abattage.



Chez les agnelles, la pesée au sevrage permet de décider, entre autres critères, de celles qui seront conservées pour la reproduction ou pour la vente comme futures reproductrices, et de celles qui partiront vers la boucherie. Ainsi, dans les races bouchères, le poids minimum à respecter est de 25 kg pour un sevrage entre 70 et 80 jours pour des agnelles élevées en bergerie, et de 25 kg pour un sevrage à 100 j (ou plus de 28 kg à 120 j) pour des agnelles allaitées au pâturage (2) (figure 2).

Date naissance	Age à la mise à la reproduction	Poids minimum au sevrage	Pesée de contrôle (1er septembre)	Rentrée à la bergerie (15 décembre)	Poids minimum à la mise à la reproduction
Février/Mars	8 à 9 mois	25 kg à 100 j 28 kg à 120 j	36 kg		47 kg
Février/Avril	10 à 12 mois			40 kg	47 kg

Figure 2: Repère de poids pour le sevrage et la mise à la reproduction des agnelles (Source : Institut de l’Elevage – 2014) (2)

Ensuite, la pesée des agnelles avant mise à la reproduction permet de vérifier que le poids conseillé de 2/3 du poids adulte est ou sera bien atteint, selon le moment de la pesée, lors de la mise en lutte. Cette limite optimale de poids permet

d’assurer à la femelle future reproductrice un développement suffisant, compatible avec une bonne fertilité, et sans que la gestation à venir n’impacte de façon irréversible la poursuite de sa croissance.



Pesées des agnelles de reproduction

Entre ces deux pesées, des pesées intermédiaires du lot d’agnelles peuvent permettre d’adapter au mieux la ration alimentaire, tant techniquement qu’économiquement.

Pour que ces pesées puissent être réalisées de façon régulière, systématique, simple et rapide, il convient d’intégrer le matériel de pesage dans un couloir de contention rationnel.

En aval, il faut l’associer avec une porte ou un combiné de tri, une ou trois voies, facilitant la séparation des animaux sur le critère de poids retenu.

L’automatisation de l’ensemble du matériel de pesée et de tri, via un système connecté associant lecture de boucles électroniques, automate de pesée et logiciel est possible.

La pesée comme outil de gestion de la santé

Nous l’avons vu, le poids et ses variations peuvent permettre de juger de l’état de santé d’un lot ou d’un troupeau. Mais la pesée est aussi un outil utile pour maintenir cette santé à l’optimal, en

permettant d’adapter au mieux les traitements administrés aux animaux. En effet, la plupart des médicaments, mais également les produits de type aliments complémentaires diététiques

(ex suppléments nutritionnels) ont des posologies ou des modes d’emploi liés au poids des animaux auxquels ils sont administrés. Sous-estimer le poids des animaux à traiter, c’est s’exposer à une inefficacité. Surestimer, c’est risquer un effet indésirable et/ou augmenter de façon inutile le coût du traitement.

A cela s’ajoute, dans le cas des anti-infectieux ou des antiparasitaires, l’effet aggravant des sous-dosages des médicaments sur le développement des résistances des agents microbiens ou des parasites aux produits de traitement. En élevage ovin, la plus grande problématique est aujourd’hui posée par le développement des résistances des strongles gastro-intestinaux aux anthelmintiques disponibles. La plupart des familles d’antiparasitaires internes sont concernées par ces résistances, et certains parasites, tel *Haemonchus contortus*, peuvent même présenter des résistances à plusieurs familles (3), rendant délicat la gestion de ce parasitisme dans les élevages. Or la sous-estimation du poids des animaux entraine le sous-dosage des

antiparasitaires, dont la grande majorité ont une posologie d’administration linéairement liée au poids. Et il est fréquent que la simple estimation visuelle du poids des animaux, souvent pratiquée en élevage, entraine des erreurs non négligeables sur le poids des animaux, entraînant cette sous-estimation si risquée.

Ainsi, la mesure exacte du poids des ovins traités doit donc être la plus régulière possible. S’il n’est pas possible de la faire pour tous les animaux, il faudra au moins peser ceux qui semblent les plus lourds dans le lot, et traiter l’ensemble des ovins sur ce poids maximal. Seul bémol à cette technique : le traitement des animaux plus légers avec une dose plus élevée que celle nécessaire est synonyme de surcoût du traitement. Pour éviter cet écueil et traiter de façon plus performante et économique, on peut avoir recours à l’utilisation d’une bascule connectée à un pistolet drogueur automatique, qui permet de délivrer à chaque animal la dose exactement adéquate à son poids.

Chaque ovin est ainsi traité sans sous-dosage ni sur-dosage, et l’économie de produit antiparasitaire s’établit à 25% par rapport à la technique consistant à traiter le lot sur le poids de l’animal le plus lourd (4) (figure 3).

	Pistolet connecté et convoyeur	Pistolet drogueur classique au couloir	Pistolet drogueur classique au cornadis
Temps total	31’29 (pesée + traitement)	19’18 (dont 7’45 de pesée)	14’46 (sans pesée)
Quantité de produit antiparasitaire utilisé par brebis (ml)	13,5 ml en moyenne	18 ml	17 ml

Figure 3: Essai comparatif de mode de traitement antiparasitaire des brebis (Source : CIIRPO/IDELE 2022) (4)

La pesée systématique des ovins doit permettre également de faciliter l’une des recommandations pour la lutte contre le développement des résistances des strongles gastro-intestinaux, et qui consiste à ne traiter sélectivement que les animaux impactés fortement et négativement par leur parasitisme (5).

Les pesées régulières et leur enregistrement permettent alors de mettre en évidence la perte de

poids de certains animaux, considérés alors comme les plus impactés et à traiter en priorité.

Sélection génétique, alimentation, reproduction, santé...la pesée est un élément indispensable d’une conduite de l’élevage ovin, moderne et performante. Encore faut-il disposer et choisir les outils qui permettent de simplifier, de fluidifier et de limiter en temps cette intervention.

Bibliographie

1. Bilan du contrôle de performances Ovins Allaitants - Campagne 2023 – Institut de l’Elevage - 12 2024
 2. Des agnelles bien préparées à leur future carrière – Fiches techniques en production ovine – CIIRPO – 10 2008 et 12 2024
 3. First report of eprinomectin-resistant isolates of *Haemonchus contortus* in 5 dairy sheep farms from the Pyrénées Atlantiques département in France - Jouffroy, S. et coll. – 2023 - Parasitology, 150, 365-373
 4. Des pistolets drogueurs connectés - Fiche technique en production ovine – CIIRPO – 01 2025
 5. Experimental and modeling approaches to evaluate different aspects of the efficacy of Targeted Selective Treatment of anthelmintics against sheep parasite nematodes - Gaba, S., Cabaret, J., Sauvé, C., Cortet, J., Silvestre, A. – 2010 - Veterinary Parasitology, 171, 254-262
-

À propos de l'auteur

Laurent SABOUREAU est Docteur-Vétérinaire. Lauréat de l'Ecole Vétérinaire d'Alfort et de la Faculté de Médecine de Créteil. Diplômé du Cours Supérieur d'Alimentation des Animaux Domestiques (INA-PG) et du Master Marketing et Stratégie (IAE Poitiers). Intervenant depuis plus de 30 ans en filière ruminants, et plus particulièrement dans les élevages ovins du Centre-Ouest de la France. Expert Inn'ovin et membre de la Commission Ovine de la SNGTV. Consultant et formateur indépendant dans les domaines de l'élevage, de l'alimentation et du sanitaire.

